

Paris, le 30 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AMAFI et l'AFG publient un Guide pour la commercialisation des produits financiers sur indices ESG

L'AMAFI, Association Française des Marchés Financiers et l'AFG, Association Française de la Gestion financière, publient aujourd'hui un standard de Place destiné à encadrer la commercialisation des produits financiers ayant pour sous-jacents des indices qui répondent à des problématiques ESG.

Les thématiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG) sont un sujet de préoccupation au cœur du développement actuel de l'économie. Elles suscitent non seulement l'intérêt croissant des investisseurs mais aussi la recherche par les adhérents de l'AMAFI et de l'AFG de solutions adaptées permettant de répondre à cet intérêt.

C'est dans cette perspective que l'AMAFI et l'AFG ont mis en place le Guide dans le cadre d'échanges avec l'AMF. Il a pour objet de définir les conditions dans lesquelles des produits financiers (titres de créance ou fonds structurés) ayant pour sous-jacents des indices ESG peuvent bénéficier d'une approche différenciée concernant le décompte de mécanismes de complexité appliqué à l'indice en vertu de la Position AMF 2010-05. Les établissements seront ainsi en mesure de proposer aux investisseurs des produits structurés sur des thématiques inhérentes à l'intégration des préoccupations ESG (l'indice sélectionnant les actifs sur la base de « filtres ESG », tels que définis dans le Guide). Cette approche est sans préjudice de l'attention qui doit être apportée à l'intelligibilité des produits concernés et à la qualité de l'information délivrée lorsqu'ils sont commercialisés auprès d'investisseurs non professionnels.

Le Guide AMAFI / AFG contribue ainsi, pour les producteurs et les distributeurs, à sécuriser la commercialisation de ces produits dès lors qu'ils répondent aux conditions fixées par ce Guide. Il témoigne de l'expertise et de l'avance de la Place de Paris en matière ESG et s'inscrit naturellement dans les travaux menés par l'ensemble des parties prenantes sur la finance durable.

Consultez le [Guide AMAFI/AFG sur la prise en compte des thématiques « ESG » pour les produits sur indices.](#)

Contact presse AMAFI :
Philippe Bouyoux
Directeur de la communication
Tél : 01 53 83 00 84

Contact presse AFG :
Alexandra Imbert
Directrice de la Communication
Tél : 01 44 94 96 59

L'AMAFI, Association française des marchés financiers, est l'organisation professionnelle qui, aux niveaux national, européen et international, représente les acteurs des marchés financiers en France. Elle regroupe plus de 140 adhérents, entreprises d'investissement, banques, infrastructures de marché et de post-marché, cabinets d'avocats et de conseil, qui jouent un rôle crucial pour le financement de l'économie et l'allocation de l'épargne.

www.amafi.fr

L'AFG, Association Française de la Gestion financière, représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 4 000 milliards d'euros d'actifs, dont 1 950 milliards d'euros en fonds de droit français et environ 2 050 milliards d'euros en gestion de mandats et de fonds de droit étranger.

www.afg.asso.fr

 [@AFG France](https://twitter.com/AFG_France)